



GENÈVE

Les sanctions au sommet
laissent la classe politique tiède

RUE DU STAND • Les deux avertissements prononcés par le Conseil d'Etat ne suscitent guère de surprise chez les élus.

Le Conseil d'Etat avait-il vraiment le choix? C'est la question que se pose, dans sa grande majorité, la classe politique de la Ville de Genève au lendemain des avertissements prononcés contre les magistrats Pierre Muller et Christian Ferrazino. Malgré le caractère sans précédent d'une telle mesure pour la Ville de Genève, les réactions restent plutôt flegmatiques chez les conseillers municipaux interrogés. «Vu l'ampleur politico-médiatique prise par l'affaire, le gouvernement s'est senti contraint à une telle démarche, analyse Gérard Deshusses, chef du groupe socialiste. Et ne pouvait guère, au terme de son enquête, conclure à des sanctions moins sévères que celles prononcées.» Même si, sur le plan strictement juridique, une marge d'incertitude demeure quant à l'obligation faite au Conseil d'Etat par la Loi sur l'administration des communes de se lancer dans une telle procédure dans l'affaire de la rue du Stand, admettent plusieurs élus. Sollicité par nos soins, l'éminent professeur de droit Andreas Auer a d'ailleurs préféré s'abstenir de se prononcer sur une question visiblement trop explosive.

Reste que, même si la démarche apparaissait inévitable, elle n'en froisse pas moins les

susceptibilités. «Ce Conseil d'Etat qui, pour la seconde fois en deux ans, se montre incapable de démarrer l'année avec un budget ferait mieux de balayer devant sa porte, poursuit Gérard Deshusses. On reste dans une démarche politicienne qui tend à affaiblir la Ville. Mais, en croyant viser les seuls Pierre Muller et Christian Ferrazino, c'est l'ensemble de la classe politique qu'on discrédite.»

Le ton monte d'un cran chez son collègue Jacques Mino (Solidarités): «Il est scandaleux que le Conseil d'Etat prétende nous donner des leçons alors qu'il accumule lui-même les casseroles, qu'on songe aux affaires du Stade de la Praille, de Signé 2000 ou du dépassement de 60 millions dans la construction du parking de la Nautique.»

A droite, où l'on ne porte généralement pas le libéral Pierre Muller en haute estime, c'est évidemment la satisfaction qui domine face à une décision que le radical Pierre Maudet, président de la commission des finances, qualifie de «légitime et juste». DEY

Concernant d'autres communes, le dernier exemple en date remonte à 2002, lorsque le Conseil d'Etat avait blâmé l'exécutif de Thônex pour sa gestion de l'affaire de la crèche des Coccolets.

Les entrepreneurs romands à
l'écoute des sirènes chinoises

ÉCONOMIE • Dans un séminaire organisé pour promouvoir les échanges économiques entre la Suisse et la Chine, des directeurs d'entreprises installées en Chine, des sinologues et quelques représentants du corps diplomatique ont drapé les rives de la mer de Chine d'habits enjôleurs.

BORIS MABILLARD

La Chine sous son meilleur profil. Pas un mot sur les dangers pour les emplois en Suisse; mais comment s'en émouvoir, n'est-ce pas du ressort de nos entrepreneurs de pérenniser, non des emplois, mais des entreprises. Pas un mot sur les droits de l'homme, le Tibet, la peine de mort. A la trappe, les sujets qui fâchent, froissent les dirigeants chinois et refroidissent les vaillants entrepreneurs. Mercredi, dans le cadre d'un séminaire organisé par Interforum, animé par toute une brochette de spécialistes de la Chine et de son juteux marché, et devant une soixantaine de personnes, la complexité économique se trouvait donc simplifiée à une équation avec «x» pour seule inconnue: le plus grand marché, les prix de production les plus bas, qui veut donc y aller? Car il faut y aller, explique Pascal Bourquard, entrepreneur jurassien: «Il faut se préparer au pire, nous serons pratiquement K.-O. dans dix ans, à moins que nous ne réagissions très vite, car il n'est pas trop tard.»

«Seul le prix est déterminant»

Forte de sa croissance exceptionnelle (9,4% pour 2005, selon des statistiques encore provisoires), d'un PNB revu à la hausse en décembre dernier, la Chine pourrait passer au quatrième rang de l'économie mondiale et doubler certains pays européens, dont la France et la Grande-Bretagne. Ce boom économique n'a pas échappé aux investisseurs suisses. Près de trois cents entreprises suisses sont déjà enregistrées en Chine, pour une part attirées par ce qui promet d'être le plus grand marché du monde. Ou un miroir aux alouettes.

Les chiffres de l'économie chinoise déclenchent la fascination ou la défiance. Dans les regards portés sur la Chine se mêle souvent une part importante de fantasmes. Loin des

constats mesurés, lorsqu'on parle de Chine, il faut être dans la démesure. Chacun a sa vision prophétique mais les discours montrent davantage les motivations de ceux qui les profèrent qu'ils n'éclaircissent de nouvelles connaissances l'Empire du Milieu.

Pierre-Olivier Chave, directeur d'une PME neuchâteloise active dans le secteur industriel, a créé une unité de production en Malaisie, car ce pays lui semblait moins risqué que la Chine. Son choix a été guidé par la faiblesse des coûts de production, un argument décisif.

Il espérait aussi, en se rapprochant de la Chine et en devenant plus compétitif, pouvoir pénétrer le grand marché chinois. Mais il a dû déchanter et rabattre une partie de ses ambitions – «pour les Chinois seul le prix est déterminant, pas la qualité», explique-t-il presque naïvement.

Nicolas Musy est un fin connaisseur du monde économique chinois. Il publie une vaste étude sur des entreprises suisses et chinoises, en quelque sorte un manuel pour ceux qui voudraient tenter l'aventure. Il insiste sur la nécessité de bien connaître l'environnement chinois avant de se lancer là-bas. S'il s'emploie à mesurer les risques et les chances, son enthousiasme prend cependant le dessus. Cela ne fait aucun doute à ses yeux: «A l'avenir, il sera impossible d'être un leader mondial sans être présent en Chine et y être leader.»

Dangers et contradictions

Pourtant, des ombres planent sur le développement chinois, les réussites de l'économie chinoise recèlent des contradictions et des dangers. Les disparités entre le dévelop-

pement sur la côte et à l'intérieur des terres n'ont jamais été aussi grandes. En fait, la croissance chinoise ne profite pas à tout le monde et génère des inégalités sans précédent. Les tensions sociales montent. D'autre part, le modèle de croissance chinoise est très gourmand en énergies fossiles et en matières premières. Pour produire 4,4% de la richesse mondiale en 2004, il lui en a coûté 7,4 % de la production mondiale de pétrole, 31% de la production de charbon et 40% de celle de ciment. L'augmentation du prix du pétrole et la raréfaction des matières premières pourraient affecter à court terme son économie. En outre, les problèmes liés à la pollution et aux droits de l'homme ne pourront plus être escamotés bien longtemps. Des réformes structurelles doivent être entreprises à brève échéance. I



Shanghai. Forte de sa croissance exceptionnelle, la Chine pourrait passer au quatrième rang de l'économie mondiale. KEYSTONE

EN BREF

VALAIS

L'UDC porte plainte
contre un cadre du PDC

L'UDC du Valais romand a déposé plainte pour atteinte à l'honneur contre un membre du comité du PDC du Valais romand. Ce dernier aurait, dans une tribune libre parue récemment, fait un amalgame entre l'UDC et des positions néonazies. L'auteur de la tribune libre publiée dans *Le Nouvelliste* «soutient, par de douteux amalgames, que l'UDC du Valais romand banalise, voire défend, des positions néonazies et révisionnistes», a communiqué hier l'UDC valaisanne. Selon elle, le membre du PDC a ainsi «franchi la ligne rouge et violé la loi».

De son côté, la secrétaire générale du PDC du Valais romand, Fabienne Luyet, a indiqué à l'ATS être surprise par la plainte de l'UDC. «Le texte n'attaque en rien ce parti et de surcroît pas l'UDC du Valais romand», a-t-elle indiqué. L'auteur de la tribune libre faisait simplement allusion au verdict rendu par un juge valaisan concernant le marquage des affiches électorales de Christophe Darbellay en 2003, a encore ajouté M^{me} Luyet. Une croix gammée avait été dessinée sur huit de ces affiches par une jeune Conthesanne dont les parents étaient membres de l'UDC. ATS

PUBLICITÉ

Chanson

François Morel

Collection Particulière

Vendredi 17 et samedi 18 février 2006 à 20h30

Accueil organisé avec le Service culturel Migros Genève

Location: Théâtre Forum Meyrin 022 989 34 34
Service culturel Migros 022 319 61 11
Stand Info Balalexert / Migros Nyon-La Combe
www.forum-meyrin.ch
www.culturel-migros-geneve.ch

MIGROS pour-cent culturel

FORUM THÉÂTRE MEYRIN

Grand écart entre la Chine et la Suisse

Dominique Lauener se démarque d'emblée des autres intervenants. D'une part, pour lui, la Suisse industrielle a un avenir, et il y croit. De l'autre, lorsqu'il a décidé lui aussi d'ouvrir une filiale en Chine, les questions de coûts de production n'ont pas été décisives. «J'ai répondu à l'invitation de mes clients chinois. Pour continuer à vendre une partie de nos produits en Chine, il nous fallait les produire là-bas. Etre proches de nos clients et évoluer dans le même environnement qu'eux. Toutefois, je ne produis en Chine que pour le marché intérieur. De même, ce qui est fait en Europe est vendu en Europe. Je suis même allé à rebours des pratiques habituelles, en installant dans les usines chinoises des machines européennes. Cette délocalisation vers la Chine n'a pas fragilisé les sites suisses. Au contraire, l'émulation chinoise a parfois dynamisé nos collaborateurs en Suisse.» Ce patron défend un savoir-faire aussi bien que des valeurs helvétiques. «A l'extérieur, l'image de la Suisse est forte, une image de qualité et de service irréprochables. Ceux qui

décident d'investir en Chine doivent faire valoir cette image.»

«La clé de notre réussite s'explique en grande partie par les relations que nous avons nouées avec nos employés chinois. Des relations de confiance et de respect. Mon partenaire chinois est désormais un ami, ma maison lui est ouverte. Nous traitons bien nos employés, nous leur garantissons plus d'avantages sociaux et, en termes de salaire et en comparaison avec ce qui se fait ailleurs dans le pays, on paye un petit peu plus. Nos employés nous le rendent bien, aucun ne nous a jamais quittés. C'est une manière de protéger l'entreprise aussi bien que le savoir-faire.» Pour Dominique Lauener, le Gouvernement chinois et les entreprises auraient compris la nécessité d'améliorer les conditions de travail.

La réalité semble pourtant diverse: 80% des entreprises chinoises violeraient les réglementations du droit du travail. Bien que ces réglementations ne soient pas très contraignantes, les abus semblent être la règle. Ces chiffres alar-

mants proviennent du Parti communiste lui-même; ils sont par ailleurs confirmés par les études de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui a publié en décembre son rapport sur les conditions de travail en Chine. La CISL dénonce une «exploitation dramatique» d'une vaste majorité de salariés. Selon le rapport, sept cents millions de Chinois vivent avec moins de 1 dollar par jour. Des millions de personnes travaillent entre soixante et septante heures par semaine, elles gagnent moins que le salaire minimum de 44 dollars par mois. Souvent, les ouvriers sont logés dans l'entreprise, qui met à disposition des dortoirs où s'entassent jusqu'à vingt personnes. Pis, plus de quinze mille Chinois meurent chaque année dans des accidents de travail. Selon la CISL, la pression exercée sur les prix n'est pas étrangère à la détérioration des conditions de travail constatée depuis une dizaine d'années. Enfin, pour compléter cette mise au point sur le travail en Chine, il faut ajouter que le Gouvernement chinois proscrit la grève et les syndicats. BMD